

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, Libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.  
7 heures 55 minut. soir, Omnibus.  
4 — 30 — — Express.  
3 — 47 — — matin, Express-Poste.  
9 — 4 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.  
9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — — matin, Omnibus.  
6 — 23 — — soir, Omnibus.  
9 — 28 — — Direct-Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.  
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## REVUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Plusieurs journaux ont annoncé la prochaine publication d'un décret modifiant la législation sur la presse.

Cette nouvelle est complètement inexacte.

La presse, en France, est libre de discuter tous les actes du gouvernement et d'éclairer ainsi l'opinion publique. Certains journaux, se faisant, à leur insu, les organes de partis hostiles, réclament une plus grande liberté, qui n'aurait d'autre but que de leur faciliter les attaques contre la constitution et les lois fondamentales de l'ordre social. Le gouvernement de l'Empereur ne se départira pas d'un système qui, laissant un champ assez vaste à l'esprit de discussion, de controverse et d'analyse, prévient les effets désastreux du mensonge, de la calomnie et de l'erreur.

M. le général de Martimprey, commandant en chef des forces militaires en Algérie, vient de recevoir l'ordre de se rendre à son poste. Il fera route directement pour la province d'Oran, en raison des derniers événements dont les frontières du Maroc viennent d'être le théâtre.

La réunion des personnages éminents qui se trouvent en ce moment ou vont se trouver à Biarritz a donné lieu à des bruits de diverse nature, mais généralement favorables à l'arrangement des difficultés actuellement pendantes.

Nous croyons qu'en effet on doit s'attendre à une prochaine entente de toutes les puissances sur la solution définitive des affaires d'Italie; mais rien ne prouve que les choses soient aussi avancées qu'on l'assure dans certaines correspondances étrangères. On ne saurait douter qu'il n'y ait des symptômes de rapprochement entre toutes les puissances; mais il faut attendre avec patience l'effet de ces bonnes dispositions.

Le *Moniteur de la Flotte* publie deux correspondances, l'une de Touranne et l'autre de Toulon.

Elles confirment les nouvelles que nous avons déjà fait connaître.

À l'égard des affaires de Cochinchine, dont parle la correspondance en question, nous croyons savoir que la base des négociations porte sur trois points que nous regardons comme essentiels et qui sont : liberté d'exercer le culte catholique dans tout l'empire d'Annam, reconnaissance de notre droit de possession sur la baie de Tourane, cession de la ville et du territoire de Saigon.

Le roi Victor-Emmanuel a reçu à Turin les députations des assemblées de Modène et de Parme. La télégraphie nous apporte le résumé sommaire de la réponse faite par Sa Majesté :

« Sa Majesté remercie les populations de Modène et de Parme de l'unanimité avec laquelle elles ont confirmé les vœux exprimés, il y a onze ans, au roi son père. Il agréé ces vœux comme une nouvelle manifestation de la volonté nationale de soustraire le pays aux funestes conséquences de la domination étrangère et d'élever une barrière qui puisse assurer à l'Italie la possession d'elle-même. Les députations comprendront de quelle manière le roi doit poursuivre l'accomplissement des vœux des assemblées; se prévalant des droits qui lui sont acquis, le roi soutiendra leur cause auprès des grandes puissances, et surtout auprès de l'Empereur des Français qui, conduisant les légions victorieuses de la France, a combattu pour l'indépendance de l'Italie. L'Europe a reconnu à d'autres peuples le droit de pourvoir à leur sûreté, en constituant un gouvernement capable de défendre leur liberté et leur indépendance; elle ne sera ni moins juste, ni moins généreuse envers les provinces italiennes.

« Le vote renouvelé par vos assemblées et les nombreux volontaires envoyés sous les drapeaux du Piémont, aux jours des combats, ont témoigné que la fermeté est une vertu éprouvée chez les populations de Modène et de Parme.

Le discours se termine ainsi :

« Je ne vous dirai donc pas de persévérer, mais je me féliciterai avec vous de l'ordre et de la modération dont vous avez donné un si éclatant exemple, en prouvant à l'Europe que les Italiens

« savent se gouverner eux-mêmes et qu'ils sont dignes d'être les citoyens d'une nation libre. »

Les lettres de Naples annoncent que le général Filangieri aurait obtenu un congé de convalescence que l'on regarde comme une disgrâce déguisée. Une correspondance, reçue par le *Nord*, confirme tout à la fois cet événement et l'appréciation dont il a été l'objet.

Les attaques passionnées que le dictateur Farini a dirigées contre S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse de Parme, ont excité, en Italie même, un sentiment pénible.

Une association pour propager le mouvement de réforme fédérale vient de se constituer à Francfort, sous le patronage des hommes du parti national qui s'étaient déjà réunis à Eisenach.

La Prusse, par l'organe du comte Schwerin, a déjà fait connaître son opinion sur ce mouvement qu'au fond elle favorise. Il ne faut pas s'étonner que l'Autriche manifeste une opinion toute différente, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de conférer à la Prusse seule la direction des affaires allemandes.

Il paraîtrait que le cabinet de Vienne s'en serait expliqué clairement dans une note circulaire adressée à tous les gouvernements allemands, à l'exception de la Prusse. Voici, d'après la *Gazette nationale*, quel serait à peu près le contenu de cette pièce :

« Le mouvement qui se fait actuellement en Allemagne n'en est qu'à ses commencements; mais il prend de l'extension tous les jours, de manière que les gouvernements ne peuvent faire autrement que d'y porter leur attention. Il n'y a rien d'étonnant qu'un parti, qui ne pense constamment qu'à remplacer ce qui existe, veuille exploiter la situation actuelle en faveur de ses desseins; mais il est du devoir des gouvernements de s'opposer, de la manière la plus décidée, à ce mouvement.

« Si même un prince allemand se laissait entraîner jusqu'à l'approuver ou même le soutenir, l'Autriche s'y opposerait par tous les moyens que la constitution fédérale met à sa disposition et elle se verrait obligée de désigner une manifestation pareille comme une violation de cette constitution qui a été

## FEUILLETON

## LES ENFANTS DE LA NEIGE

## SECONDE PARTIE.

(Suite.)

L'équipage s'arrêta devant la grille de la maison d'Auteuil avant que personne s'en doutât. L'énigme livrée aux hypothèses des intéressés avait considérablement abrégé le temps et la distance, mais s'en s'être laissé pénétrer.

M<sup>me</sup> Menneville, en proie à une vive inquiétude sur les suites de l'entreprise de son fils, guettait son retour avec anxiété; pour elle, les secondes étaient des heures.

En voyant les figures épanouies, et en retrouvant la créole au milieu de ses hôtes, elle remercia secrètement Dieu d'avoir exaucé ses prières.

— Je vois, dit-elle à son fils, que mes craintes étaient vaines.

— En effet, nous avons eu le bonheur d'avoir le dernier mot, répondit Lucien.

— Mais l'arrestation projetée?

— Elle avorte; son auteur l'empêchera, si ce n'est déjà fait.

— Comment lui supposer une pareille influence?

— C'est bien simple. Il n'existe même au point de vue des raisons politiques que des préventions indéterminées, une suspicion sans objet contre le capitaine; seul M. Lenoir donnait un corps aux renseignements en portant plainte; sa plainte retirée, il n'y a pas dans les dispositions les plus élastiques de la loi, un seul mot qui puisse baser un acte de la gravité de celui que nous avons à redouter.

— Ton assurance, hasarda M<sup>me</sup> Menneville qui craignait encore, s'est cependant trouvée bien déconcertée le jour où M. Lenoir s'est trouvé en face de celui que tu regardais comme une preuve.

— Excusez si je prends la parole, dit Cloquet, mais si vous aviez eu comme nous, en spectacle, la figure du tuteur quand M. Lucien a mis sous ses lunettes deux petits papiers, grands comme les deux mains, vous n'auriez plus d'inquiétude. J'ai vu des Prussiens tomber comme des capucins de carte dans des feux de file; plus de dix bombes m'ont éternué à la figure; j'ai senti le vent de pas mal de biscailiens, eh bien, rien n'a fait cabrioler un homme comme les deux écrits en question: de la poudre sous le nez! et puis, alors, Madame, sauf votre respect, il a cané, il fallait le voir! Il me faut, le dési... désir... enfin la retraite des Marcel, dit M. Lucien; voilà, répond M. Lenoir; je veux la quittance de M. d'Arjuzan; la voici! vos invalides de tuteur; servi comme un géné-

ral! quoi encore? le laisser passer de M<sup>le</sup> de Rouvière, accepté! je n'ai connu que feu l'Empereur pour faire marcher son monde de cette façon-là.

— C'est inconcevable!

— Si vous aviez vu, Madame, ç'aurait été bien le reste! la chouette n'avait plus ni ongles ni bec; un mouton ne se laisse pas plus bêtement mettre en côtelettes que le personnage ne s'est laissé faire, et il est fièrement coriace! c'est à ce point qu'il a eu peur qu'on ne nous causât le désagrément de laisser venir les gens de la préfecture de police; il a poussé la galanterie jusqu'à nous faire sortir par une petite porte de sûreté en nous souhaitant bon voyage.

— Mais c'est un conte.

— Ça en a tout l'air.

— Par quel moyen, quand tous les moyens paraissent impuissants?

— C'est encore un secret pour huit jours, reprit Lucien que sa mère serra sur sa poitrine avec d'autant plus de joie qu'elle avait eu plus de peur. Dans huit jours tout le monde saura la vérité, et je crains fort qu'avec elle ma réputation de sorcier ne s'écroule.

— A mon tour, j'ai une bonne nouvelle à vous donner, dit M<sup>me</sup> Menneville, Félicie a voulu sortir de son appartement, malgré M. Dupré; tentée par le beau temps, elle m'a si bien priée, que je me suis rendue complice d'une désobéissance aux ordres du médecin; je ne m'en

garantie par les traités européens et confiée particulièrement à la protection des deux grandes puissances allemandes. »

Il va sans dire, que nous ne garantissons ni l'exactitude de cette analyse ni même l'existence de la circulaire. On sait que la presse allemande est féconde en notes imaginaires, et qu'elle excelle à faire parler les chancelleries dans le sens de ses opinions ou de ses intérêts du moment.

De son côté, la *Correspondance de Nuremberg* croit savoir que la note adressée par les plus importants des Etats secondaires au cabinet de Berlin relève quelques points des institutions fédérales qui ont besoin d'être révisés tout d'abord. On assure que les Etats secondaires ont formulé à cet égard quelques propositions propres à préparer une réforme pratique de la constitution fédérale.

Une nouvelle dépêche de Tanger nous annonce que Sidi-Mohamed, le nouvel empereur du Maroc, arrivé le 10 à Fez, se trouvait encore dans cette ville à la date du 11 septembre.

L'expédition espagnole, commandée en chef par le général Echague, se compose de quatre divisions comprenant en tout 16,000 hommes; elles sont en ce moment réunies à Algésiras. Il paraît que l'on va former un autre corps d'armée de la même force; le général Manuel de la Concha aurait en ce cas le commandement en chef de ces deux corps d'armée. Depuis le 9, les Maures n'ont pas donné signe de vie. Il est vrai que nos troupes, dans la sortie qu'elles ont exécutée, leur ont donné une sévère leçon. Le matériel de guerre expédié pour l'Afrique est très-considérable.

Le prince Richard de Metternich, envoyé extraordinaire de S. M. l'empereur d'Autriche, est arrivé samedi à Paris, de retour de son voyage à Vienne. Le prince a eu le lendemain une conférence avec S. Exc. M. le comte Walewski, ministre des affaires étrangères.

On nous écrit de Vienne que le gouvernement autrichien a licencié tous les soldats lombards et leur a permis de retourner dans leur pays natal. Il y a cependant quelques exceptions, qui seront supprimées aussitôt après la conclusion de la paix. — Ch. Bousquet. (Le Pays.)

On lit dans le *Pays* :

Les correspondances particulières adressées de Shang-Hai aux journaux anglais, n'ajoutent aucun fait important aux récits que nous avons déjà publiés sur l'attaque des forts de Takout, mais elles n'en contiennent pas moins d'intéressants détails sur la situation de la Chine.

Je vis, dit un correspondant du *Daily-News*, avec un personnage qui est arrivé il n'y a pas six semaines de Péking, où il s'était rendu de St-Petersbourg sous le costume d'un Russe. Le second jour de son entrée dans la capitale du Céleste-Empire, les autorités chinoises découvrirent qu'il n'appartenait pas à la Russie, et il reçut l'ordre de partir immédiatement par où il était venu.

Cependant il put rester pendant trois semaines à Péking, et il se dirigea vers le fleuve Amour en traversant la Sibérie. Du fleuve Amour, il se rendit sur un navire de guerre russe au Japon et du Japon il vint à Shang-Hai.

Au moment de son départ de Péking, l'ambassade russe n'y était pas encore arrivée, et mon ami ajoute qu'elle éprouvera sans doute de grandes difficultés. Le personnel de l'ambassade sera traité comme des prisonniers et gardé par une nombreuse police. Il y avait à Péking cent mille soldats vivant sous la tente, tous Tartares des régions de l'Amour et commandés par un général de leur origine, réputé pour son habileté. Aucun étranger ne se trouvait avec ces troupes.

Dans les boutiques de Péking, mon compatriote a vu des fusils et des revolvers anglais.

Les Américains devront se rendre à Péking par un chemin détourné que les mandarins ont exprimé le désir de leur voir suivre, mais il leur sera probablement très-difficile, ajoute la correspondance, d'obtenir la permission de pénétrer dans la ville même. — M. de M. (Le Pays.)

#### AFFAIRES DE MAROC.

Nous avons donné sur la situation actuelle du Maroc des détails qui contredisaient les nouvelles inquiétantes publiées par différents organes de la presse étrangère; nous avons expliqué les mouvements qui viennent d'éclater sur la frontière de l'Algérie et démontré qu'ils étaient dirigés par des chefs insoumis et indépendants du gouvernement de l'empereur actuel. Le journal *Akhbar*, dans son numéro du 13, annonce qu'un engagement a eu lieu le 11 entre les Français et les Marocains, commandés par Sidi-Mohammed, le nouvel empereur, en personne.

On comprend toute la gravité qu'aurait dans les circonstances actuelles une semblable attaque exécutée sans cause et sans déclaration de guerre; mais nous avons tout lieu de penser que la nouvelle donnée par *Akhbar* est inexacte et provient d'une confusion de nom. On lit, en effet, dans le *Moniteur de l'Armée* :

Dans le mois qui a précédé la mort de l'empereur et à la nouvelle de sa maladie, une grande agitation s'est manifestée sur la frontière du Maroc. Un chef audacieux, appelé Mohammed-ben-Abdallah, qui veut jouer un rôle politique et religieux, s'est avancé, le 21 août, sur notre territoire à la tête d'un goum de 1,100 chevaux, et il a été vigoureusement repoussé. Le lendemain, ce même chef a attaqué le poste fortifié de Sidi Zaheh, et il a éprouvé un échec plus grand encore que la veille; 150 Marocains ont été tués.

Après des démonstrations peu importantes, les Marocains ont attaqué Gharrouban le 9 septembre; ils ont été repoussés et ont eu dix hommes de tués. Le 10, l'ennemi s'est porté sur le camp de Tiouly, qui, ce jour-là, n'a été l'objet que d'une légère attaque; mais le lendemain, 11, à 5 heures du matin, les Marocains, au nombre de 6 à 7,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, commandés par Mohammed-ben-Abdallah en personne, ont fait contre le camp une nouvelle attaque. Après avoir été repoussés aussi énergiquement que d'habitude, ils ont été poursuivis jusqu'à 12 kilomètres de Tiouly et se sont retirés dans le plus grand désordre, en suivant la direction du Riff. A la suite de cette brillante affaire, la tente, les chevaux et les bagages de Mohammed-ben-Abdallah sont tombés entre nos mains. Le chef Sidi-Mohammed-ben-Abdallah, surnommé

le faux prophète, avait acquis, dans ces derniers temps, une grande influence sur toute la frontière, et il n'est pas étonnant qu'il ait pu réunir sous son commandement un corps de 7 à 8,000 hommes.

Quant au nouvel empereur Sidi-Mohammed, après avoir visité Mequinez et Maroc, il est entré, le 10 septembre, à Fez, ville située à environ 200 kilomètres de la frontière algérienne. Il n'a donc pas pu matériellement franchir en aussi peu de temps l'espace qui le séparait de nous pour venir nous attaquer le 11, à cinq heures du matin. Ajoutons que la ville de Fez est entourée par deux chaînes de montagnes très-difficiles à traverser, et qui rendent le fait encore plus impossible.

L'erreur de *Akhbar* s'explique, du reste, par la similitude des noms et la confusion des nouvelles relatives aux affaires du Maroc. — A. Renauld. (Le Pays.)

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 18 septembre. — L'*Observer* annonce qu'un conseil des ministres a été tenu hier.

Au sujet de l'affaire du Pei-Ho, rien ne pourra être décidé avant la réception de nouvelles ultérieures qui, aussitôt leur arrivée, seront soumises à l'examen du conseil des ministres.

Toutefois, des forces sont déjà parties pour la Chine et des ordres ont été transmis au gouvernement indien lui prescrivant d'expédier immédiatement des troupes de renfort.

On a appris qu'à la réception de la nouvelle des derniers événements, le gouvernement indien a dirigé sur la Chine plusieurs régiments qui se disposaient à revenir en Angleterre.

On suppose que ces forces réunies suffiront pour protéger notre commerce pendant l'hiver, jusqu'au moment de l'arrivée de 10,000 Européens et de 20,000 indigènes attendus de l'Inde en Chine.

Berlin, 17 septembre. — On mande de St-Petersbourg, vendredi :

Un supplément de l'*Invalide russe* annonce, d'après un rapport verbal du lieutenant-colonel Grabbe sur les affaires du Caucase, que la forteresse de Gounil a été prise d'assaut et que cinq canons circassiens sont tombés entre les mains des Russes. Schamyl, ses fils, sa famille et ses murides ont été tués ou faits prisonniers. Les Russes n'ont pas perdu cent hommes.

Marseille, 18 septembre. — Le bey de Tunis va mieux; la fièvre purulente que l'on craignait ne s'est pas déclarée.

Le bey attend avec impatience le médecin français qu'il a demandé. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

Une correspondance de Constantinople adressée au *Sémaphore* de Marseille, en date du 7 septembre, contient les détails suivants sur l'accident dont le sultan a failli être victime :

La semaine dernière, le sultan se rendait de son palais au vieux serai, dans son caïk impérial à sept paires de rames. En traversant le port, le caïk vit venir droit sur lui un remorqueur, le *Général-Pélissier*, portant pavillon anglais et commandé par un Ionien, protégé britannique. Le timonier du caïk

repents pas, car elle a montré une joie d'enfant en se promenant sous les charmilles et au milieu des fleurs; décidément la raison est revenue, sauf la mémoire dans l'intervalle que vous savez; on ne cause pas, on ne raisonne pas avec plus de sens que la pauvre enfant, Dieu n'a pas permis que l'épreuve se prolongeât. Je crois fermement que nous n'avons plus rien à craindre. Mais, j'y songe, Félicie a réclamé M<sup>lle</sup> de Rouvière avec une insistance qui ne lui est pas habituelle. Redoutant les dangers auxquels vous avez échappé, je n'ai pas pu lui faire espérer la présence de M<sup>lle</sup> Adrienne.

— Grâce au ciel me voici, dit la jeune fille en présentant son front aux lèvres de M<sup>me</sup> Menneville.

Quoi qu'il y eût peu de temps que M<sup>lle</sup> de Rouvière connaît la mère de Lucien, elle éprouvait pour elle une affection filiale; depuis l'arrivée de tous les personnages de ce récit à Auteuil, les événements avait remplacé le temps.

Adrienne monta rapidement chez Félicie; elle entra doucement la porte et d'un pied qui effleurait le parquet comme un coup d'aile, elle avança vers la grande bergère dans laquelle Félicie reposait, la paupière mi-closée, le visage caressé par les brises que les fleurs et les arbustes parfumaient au passage.

En voyant ce front pur, sur lequel la souffrance et le chagrin n'avaient laissé que l'ombre de leur passage, en écoutant la respiration libre et régulière qui avait remplacé le spasme nerveux, Adrienne ne douta plus.

Elle s'assit à côté de Félicie, mit une main dans la sienne et attendit.

Un rayon de soleil, en éparpillant ses aiguilles d'or à travers la fenêtre, vint envelopper le visage de la dormeuse.

Sous le chaud et lumineux baiser du soleil, Félicie ouvrit les yeux, son regard tomba sur la belle figure marmoréenne de la créole, accompagné d'un sourire.

— Tu devais être là, car je te voyais en rêve, dit la malade en serrant la main qui retenait la sienne.

— Le songe était la réalité, et peut-être n'est-ce pas le seul qui soit destiné à se transformer.

— Je te comprends, tu songes encore à cette folie qui m'a tant fait souffrir; tu crois encore à la possibilité de donner raison à la vision de Saint-Sulpice; avec ton imagination d'outre-mer, tu me vois déjà vêtue de blanc, le bouquet à la ceinture, et échangeant en face d'un prétre mon anneau contre celui de M. Derville.

— Pourquoi non? et peut-être faudrait-il moins d'imagination que tu ne m'en supposes pour que cela fût.

Félicie secoua la tête moitié sérieusement moitié riant.

— Tu ne me crois pas, reprit Adrienne, et je puis te forcer à ne plus douter, cependant.

— Quand je le disais!

— Juges-en plutôt; M. Derville n'est plus à Naples.

— Qui sait s'il n'est pas de retour en France pour te donner raison.

— Bien mieux encore, il est à Paris.

— Tu le supposes?

— J'en suis sûre.

— Sûre! c'est bien hardi.

— Tellement, que je lui ai parlé.

— Toi! dit la jeune fille avec un point d'exclamation qui était plus encore dans le regard que dans la voix.

— Moi-même.

Après avoir hésité un moment, Félicie continua :

— Qu'a-t-il pu te dire?

— Mille choses qui te regardent.

— Entre autres, des excuses, des impossibilités vraies ou fausses, alléguées pour justifier ce qui n'est pas justifiable et couvrir une lâcheté! répliqua la malade d'un ton de fierté dédaigneuse.

— Tu juges trop sévèrement M. Derville; j'ai longtemps pensé comme toi, reprit Adrienne d'une voix douce et triste, et en ne pouvant se défendre d'un soupir; maintenant mon opinion s'est modifiée.

— Erreur de ton jugement et de ton cœur; tu supposes ce que tu souhaites à qui tu aimes, je ne t'en remercie pas moins.

— Je ne suppose rien, je traduis.

— M'aime-t-il? demanda soudain Félicie, en dilatant ses grands yeux bleus dans lesquels on lisait une négation anticipée.

— Puisqu'il demande à te donner son nom? répondit

jeta le cri habituel qui annonce la présence du sultan et ordonne aux bâtiments de se ranger sur son passage. Le remorqueur n'en continua pas moins sa marche, arrivant rapidement sur le caïk. Le timonier poussa un second cri inutile encore. Le sultan se leva à son tour pour se joindre à ses rameurs. Le remorqueur allait toujours droit sur le caïk.

Le timonier mit la barre à bâbord pour l'éviter; le Général-Pelissier changea sa marche de façon à continuer à arriver droit sur lui; le timonier mit la barre à tribord, même manœuvre du remorqueur. Enfin, le danger toujours croissant, le timonier impérial évite l'abordage par une manœuvre hardie qui jeta le caïk sur la rive de Topcapou, tandis que le remorqueur, lancé à pleine vapeur, continuait son chemin. D'après l'ordre immédiat du Sultan, la capitainerie du port s'enquit du nom du bâtiment et du commandant, et le jour même, sir Henry Bulwer, ambassadeur d'Angleterre, s'était rendu en audience auprès de S. M. I.; celle-ci lui raconta elle-même le fait et le pria de prendre des mesures pour empêcher que d'autres imprudences de la part de capitaines anglais compromissent non pas seulement la vie du Sultan; mais celle des passagers qui traversent le Bosphore ou le port.

Sir Henry Bulwer, vivement ému, ordonna l'arrestation immédiate du capitaine ionien, et sa comparution devant la cour de justice anglaise. On avait dit qu'il avait été en effet arrêté, et qu'il allait prochainement passer en jugement; mais aujourd'hui même on m'affirme qu'il s'est jusqu'à présent dérobé à toutes les recherches, et on suppose qu'il a pris le parti de quitter secrètement Constantinople. On ne va pas jusqu'à lui attribuer l'intention d'attenter aux jours du Sultan; on se refuse à admettre un pareil crime, mais on pense qu'il aura voulu faire une bravade, effrayer le sultan, ou grossièrement l'insulter. Quoi qu'il en soit, et cela admis, le capitaine ionien mérite un rigoureux châtement.

— L'Echo du Brésil parle d'une dame de Fagoso (province de Rio-Janeiro) qui offre un des plus remarquables exemples de longévité. Elle a 114 ans et cependant elle va à ses affaires et dirige sa maison comme si elle n'avait que la cinquantaine. Elle a eu 15 enfants, 41 petits-fils, 76 arrière-petits-fils, et un fils d'arrière-petit-fils. Sa famille descendante se compose ainsi de 133 personnes.

— L'acrobate Blondin vient d'accomplir un nouveau tour de force; nous lisons dans le *New-York Herald*:

A sa dernière représentation, ce danseur artiste, après avoir passé sur son câble du Niagara, lié par des chaînes, a fait une seconde traversée, le dos chargé d'un poêle de 2 pieds 6 pouces de long, de 18 pouces de large, de 20 de hauteur et ne pesant pas moins de 56 livres. Arrivé à la moitié du trajet, il a attaché le poêle à la corde, a allumé le bois qu'il renfermait et, cassant ensuite quelques œufs, il a fait deux omelettes qu'il a descendues, au moyen d'une ficelle, aux passagers du vapeur *Maid of the Mist*. Ensuite, surmontant toutes les difficultés qu'il y avait à se recharger, sur un plancher si étroit, d'un fardeau pareil, Blondin a repris sur son dos le poêle encore tout chaud et a regagné la rive américaine. A la représentation de cette semaine, qui aura lieu à huit heures du soir, l'acro-

bate franchira l'abîme à la lueur d'un grand nombre de réflecteurs de locomotives, au milieu de flammes du Bengale, de pétards, de soleils, de fusées volantes, et d'autres pièces d'artifice.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nous trouvons les noms suivants dans la fin de la liste des récompenses de l'exposition de Rennes que nous apporte le *Journal d'Ille-et-Vilaine*:

##### INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

**Médaille d'argent:** M. Bresseau, d'Angers, piano (rappel).

##### PEINTURE A L'HUILE.

**Médailles de vermeil:** MM. Darcy, Joliard, d'Angers.

**Médaille d'argent grand module:** M. de Saint-Genys, d'Angers.

**Médailles de bronze grand module:** MM. de Kock, de Saumur; Drake, d'Angers.

**Mention honorable:** M<sup>l</sup>o Drake, d'Angers.

##### PASTELS.

**Mention honorable:** M<sup>l</sup>o de Kock, de Saumur.

##### DE LA DIRECTION ET DE L'INSTRUCTION DANS

##### LES COLLÈGES.

Si vis me docere, discendum est primum ipsi tibi.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, quelques observations relatives à l'instruction de la jeunesse. Depuis trop longtemps, les mêmes errements se perpétuent, le même vice existe, les mêmes déceptions incombent aux pères de famille, quelque désireux qu'ils soient de donner à leurs enfants une bonne et solide instruction.

Où est la source du mal?

Comment remédier à ce mal? Telles sont les deux questions que je me propose de traiter.

La source du mal, je le dis sans crainte d'être désavoué, est dans l'organisation elle-même de l'université. Appelez *préfet des études*, *maître d'études*, *maître répétiteur*, selon que l'établissement sera ecclésiastique, collège communal ou lycée, le jeune homme que vous condamnez à la plus grande responsabilité; quelle que soit son instruction, quelque brillantes qu'aient été ses études, quelque glorieux qu'aient été ses succès, interrogez-le vous-même, demandez-lui s'il est digne de la confiance, du rôle en un mot qu'il est appelé à jouer dans l'établissement, il vous répondra: Non! La position que j'ai acceptée, que j'ai convoitée, que je n'ai obtenue qu'à force de recommandations, je ne puis pas en remplir les exigences; mon âge et mon savoir ne me le permettent pas. Je viens de quitter ces bancs, ce collège, où l'on m'a à peine enseigné la manière de m'instruire. Je suis une véritable ébauche, laissez-moi devenir tableau. Telle est, Monsieur le Rédacteur, la réponse que vous fera la plus grande partie du personnel militant de nos collèges, de ce personnel souffreteux, qui, la plupart du temps, ne vient dans les établissements d'instruction publique que pour se mettre, pour ainsi dire, à l'abri du besoin, et si le motif que je mets en avant n'est pas vrai dans toute l'acception du mot, je ne craindrais pas de dire que le personnel des maîtres d'études en général, et surtout dans les collèges

communaux, n'a jamais songé à l'avenir des élèves, mais au sien propre. Heureux encore s'ils ont songé à leur avenir! car je crois que la plus grande partie ne vit que du présent, sans avoir un but fixe, une résolution arrêtée.

Avec de semblables bases, vous conviendrez, Monsieur le Rédacteur, que l'enfant qui doit passer la plus grande partie de la journée avec le maître d'études ne peut guère gagner à son contact, qu'il ne peut pas aimer ce surveillant qui, travaillant pour son propre compte, ne s'occupe de ses élèves que pour les punir, s'il est dérangé par eux, et notez que je ne parle encore que du maître d'études qui a l'amour du travail; croyez-vous, en second lieu, que l'élève gagnera davantage au contact du maître d'études qui, pendant des heures entières, dépensera son temps à lire des romans? Mais le roman aura pour lui plus d'attrait que l'intérêt qu'il doit porter à ses élèves; il s'occupera d'eux bien moins que le premier. Il est enfin une troisième catégorie de maîtres d'études qui s'occupe beaucoup trop des élèves, mais seulement avec les yeux. Ceux-là ne savent que punir l'enfant, car l'enfant peut toujours être pris en défaut. Que gagnera l'élève au contact de cette troisième catégorie de maîtres d'études? Oh! soyez-en persuadé, Monsieur le Rédacteur, il n'y gagera que des punitions et le dégoût du travail.

Tel est le résultat auquel peut s'attendre un père de famille. La mère, après avoir prodigué tout ce que son cœur de mère a pu imaginer, créer, dépenser, toujours pour faire plaisir à son enfant; le père, après avoir consacré de fortes sommes, fruit le plus souvent de ses labeurs, ne trouvent l'un et l'autre dans nos établissements d'instruction publique, en général, que déboires et déceptions. Je me garderais bien, Monsieur le Rédacteur, d'incriminer le personnel militant et certainement trop peu considéré voué à l'instruction publique; mais le vice n'en existe pas moins: il est patent pour tous. Le savoir, l'intelligence, la bonne volonté sont en grande partie dans nos établissements cléricaux ou laïques le propre de nos professeurs, mais le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le grand drame de la vie humaine n'est pas celui dont ils sont investis. Le but du père et celui du chef à qui le père de famille a confié son enfant ne sont pas atteints, et ils ne le seront jamais, tant que la surveillance sera confiée à des jeunes gens sans expérience, qui, à l'époque la plus scabreuse de la vie, sont appelés à commander, alors qu'ils ne savent pas obéir; alors que loin de pouvoir guider l'élève qu'ils sont appelés à aider dans son travail, ils ont à peine le tact nécessaire pour mettre à profit les jaloux qu'un professeur leur a indiqués. Tout ce que leur ont appris les professeurs sont des points dans l'espace, c'est une marche à suivre, et c'est alors qu'ils doivent remplir ces vides, combler ces lacunes immenses, qui réclament tous leurs moments qu'on leur accorde de surveiller et de diriger presque leurs pairs! Quelle erreur immense! quel grand remède à apporter!...

PLEASSAN.

#### VILLE DE SAUMUR.

#### TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur,

Adrienne en tournant la réponse.

Mais cette périphrase louvoyant entre la vraisemblance et la vérité ne satisfait pas celle à laquelle elle s'adressait.

— Oserais-tu affirmer qu'il m'aime après ce qui s'est passé, demanda de nouveau Félicie avec insistance.

— Toutes les apparences m'y autorisent, fit Adrienne.

— Même son abandon!

— Voyons, tu as trop d'opiniâtreté dans tes rancunes: quand on aime on excuse tant de choses, et la preuve que M. Derville est loyal, c'est qu'il déplore la lettre qu'il t'a écrite, répliqua Adrienne embarrassée. La nécessité et certaines circonstances d'exception, engendrent souvent des actes qu'on se reproche, mais vers lesquels on se sent irrésistiblement entraîné: d'autres volontés que la vôtre vous les imposent quelquefois. Je sais une partie de l'histoire de M. Derville; il a eu de grands malheurs; ses sentiments se sont trouvés aux prises avec des événements plus forts que ses intentions; enveloppé dans un calcul auquel il était étranger, il en était l'instrument en même temps que la victime; ton abandon était une des conséquences de la position désespérée; c'était entre une renonciation à vos projets ou la prison qu'il fallait opter.

— La prison! tu as cru cette fable?

— Dis cette histoire, car pour moi il n'y a plus aucun doute, je suis convaincue par des preuves, comme ton père, comme tes amis le sont, c'est avec eux et par eux que j'ai su toute la vérité.

— Tu crois donc à un retour sincère, désintéressé; à autre chose qu'une extrémité?

— Je crois que M. Derville est un noble caractère, une âme ardente et généreuse, longtemps fourvoyée, mais digne de comprendre la tienne. J'ai la conscience de son dévouement, du sacrifice qu'il a fait courageusement, volontairement, en revenant invoquer ton pardon et solliciter ta main. Demande à M. Desroziers, à M. Lucien, parles-en à M. Cloquet et à M. Justin, tous les quatre ils ont des points de vue différents, et tous les quatre ils s'accordent pour estimer et honorer M. Derville. Si c'était quelque chose que mon opinion pour effacer les préventions que ta dignité blessée et les souffrances de ton cœur ont inspiré à ton esprit, je l'invoquerais comme j'invoque d'autres témoignages.

Ce n'était pas sans effort qu'Adrienne parlait avec tant de chaleur, mais dirigée par son dévouement, elle aurait cru commettre une indignité, en dissimulant ce qu'elle savait, en ne lui donnant pas tout son relief, et surtout en laissant son amie persister dans des idées que la conduite de M. d'Arjuzan ne motivait plus.

Sans connaître le sacrifice que s'imposait Adrienne, Félicie sembla frappée de l'ardeur qu'elle déployait en défendant celui qui, pour elle, était toujours le commis Derville; elle mit son éloquence sur le compte de l'amitié.

— Comme tu m'aimes! et comme cela fait de bien,

chère, dit Félicie en baisant les mains de son interlocutrice, je voudrais te croire.

— Croiras-tu M. Derville, s'il vient lui-même demander son pardon, si ton père, si tout le monde le cautionne?

— Je dis oui.... et je pense non....

Une idée traversa le cerveau de M<sup>l</sup>o de Rouvière qui se sentit dominée par un trouble indéfinissable. Cette pensée, comme l'éclair, avait jeté une lueur imprévue dans l'esprit de la jeune fille, sa poitrine se souleva, ses mains frémirent, le trouble n'était plus du côté de la fille du capitaine.

Adrienne se reprochait son impression sans pouvoir la surmonter.

Félicie donna bientôt raison à ce pressentiment.

— Il en est, dit-elle, des sentiments profonds comme des grands arbres au milieu des ouragans; ils résistent longtemps, mais ils offrent tant de prise, que le vent parvient à les déraciner; une affection superficielle se courbe, mais l'orage passé elle se redresse; tu sais combien j'aimais M. Derville?

Jamais temps de verbe ne produisit plus d'effet que cet imparfait clairement exprimé.

(La suite au prochain numéro.)

Vu la loi du 2 mai 1855, établissant une taxe municipale sur les chiens ;

Vu l'art. 5 du décret impérial du 4 août suivant ;  
Donne avis qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1859, et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1860, les déclarations des possesseurs de chiens seront reçues à la Mairie (*Bureau des Contributions*), tous les jours (*Fêtes et Dimanches exceptés*), de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

La taxe est due pour l'année entière, et pour tous les chiens possédés au 1<sup>er</sup> janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque, sont encore nourris par la mère.

Dans le but d'éviter toute méprise, le Maire rappelle aux possesseurs de chiens que les déclarations doivent avoir lieu *chaque année*, et qu'en conséquence, celles par eux faites les années précédentes ne les dispensent pas d'en faire une nouvelle cette année, à défaut de quoi ils seront passibles de la triple taxe.

La taxe sera doublée si la déclaration est inexacte. Dans le cas de récidive de défaut de déclaration, la taxe sera quadruplée.

Elle sera triplée si la récidive concerne une déclaration incomplète ou inexacte.

Le déclarant pour autrui devra justifier par un titre quelconque de son mandat.

Du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1860, les demandes en rectification et les réclamations de toutes sortes, à faire depuis les déclarations, seront reçues au même bureau, aux heures et jours ci-dessus indiqués.

Le 15 janvier 1860, le registre d'inscription des dites demandes et réclamations sera irrévocablement clos.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 20 septembre 1859.  
Le Maire, Député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

Pour chronique locale et faits divers. P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 19 septembre. — Le *Times* publie des nouvelles de Constantinople du 18 :

Une conspiration, ayant pour objet d'assassiner le Sultan, a été découverte, 200 personnes ont été arrêtées ici ; parmi elles, est Djafer-Dem, pacha d'Albanie, qui, probablement, était le chef de la conspiration. Une partie des troupes est suspectée d'a-

voir participé à l'affaire, dont l'origine est attribuée au fanatisme de l'esprit de parti.

La *Gazette d'Augsbourg* se dit en mesure d'annoncer d'une manière positive que l'empereur d'Autriche se rendra au château de Compiègne dans les premiers jours d'octobre. (Le Pays.)

Nous lisons dans le *Bulletin de l'Exposition de Bordeaux* :

« N° 541. M. Combiere-Destre, de Saumur, est un distillateur fort renommé, dont l'*Elixir Raspail* a fait la fortune.

« Cette maison, fondée en 1834, a pris une immense extension depuis six ans. Cinq alambics et six fourneaux fonctionnent et chauffent sans cesse dans cet établissement.

« La fabrication des liqueurs n'admettant aucune médiocrité, selon nous, il n'est pas étonnant que M. Combiere-Destre, qui possède une spécialité (*l'Elixir Raspail*), le fabrique mieux que tous ceux qui ont voulu le concurrencer. Cet honorable industriel a employé tous ses soins à son Elixir et n'a économisé aucuns frais pour soutenir sa réputation.

« On n'imitera pas plus l'Elixir Raspail de Combiere-Destre qu'on imite la Chartreuse ou l'Anisette de Bordeaux, la Liqueur du père Kerman ou le Baume de Villafrauca. » (419)

Route départementale, n° 14, de Saumur à la Varenne. — Traverse de la commune Trèves-Cunault.

#### AVIS.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquérir, des propriétaires dont les noms suivent, les terrains ci-après désignés, nécessaires à la construction de la route départementale n° 14 de Saumur à la Varenne, sur le territoire de la commune de Trèves-Cunault.

1° Des sieurs Esnault, Abel, et Esnault, Jean, propriétaires, demeurant à Trèves-Cunault, diverses parcelles de terrain, situées aux lieux dits le Pe-

tit-Quartier et les Caves, consistant en bois et jardin, section, n°s 315, 352 et 353 du plan cadastral, contenant ensemble 2 ares 58 centiares, estimés..... 109 fr. 10 c.

Indemnité pour destruction d'arbres..... 12 »

Dépréciation à une maison..... 600 »

Total..... 721 fr. 10 c.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 19 septembre 1859.

Le Sous-Préfet,

(420) V<sup>e</sup> O'NEILL DE TYRONE.

#### Marché de Saumur du 17 Septembre.

Froment (hec. de 77 k.) 45 70	Graine de colza. . . . .	19 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 45 10	— de lin . . . . .	24 —
Seigle . . . . . 8 40	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . . .	—
Orge . . . . . 9 60	— cassées (30 k) —	—
Avoine (entrée) . . . . . 9 —	Vin rouge des Cot., compris le fût,	—
Fèves . . . . . 42 —	— rouges . . . . . 26 —	1 <sup>er</sup> choix 1858. —
Pois blancs . . . . . 50 —	Cire jaune (50 kil) . . . . . 250 —	2 <sup>e</sup> — (a) — . . . . . 120 —
— rouges . . . . . 26 —	Huile de noix ordin. . . . . 80 —	3 <sup>e</sup> — (a) — . . . . . 100 —
Cire jaune (50 kil) . . . . . 250 —	— de chenevis . . . . . 50 —	— de Chinon . . . . . 90 —
Huile de noix ordin. . . . . 80 —	— de lin . . . . . 50 —	— de Bourgueil . . . . . 120 —
— de chenevis . . . . . 50 —	Paille hors barrière. . . . . 24 69	Vin blanc des Cot.,
— de lin . . . . . 50 —	Foin . . . . . id. . . . . 57 25	1 <sup>re</sup> qualité 1858 —
Paille hors barrière. . . . . 24 69	Luzerne (droits com) 62 40	— 2 <sup>e</sup> — . . . . . 90 —
Foin . . . . . id. . . . . 57 25	Graine de trèfle . . . . . 50 —	— 3 <sup>e</sup> (a) — . . . . . 70 —
Luzerne (droits com) 62 40	— de luzerne . . . . . 42 —	— ordinaire . . . . . —

(a) Prix du commerce.

#### BOURSE DU 17 SEPTEMBRE

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 68 75  
4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Ferme à 95 00

#### BOURSE DU 19 SEPTEMBRE

3 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 68 70  
4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Ferme à 95 75

P. GODET, propriétaire-gérant

#### A LOUER

Pour la Toussaint,

MAISON DE CAMPAGNE,  
Située à Saint-Florent, rue Haute,  
dans une charmante position,

Composée de quatre chambres à feu, grenier, cave, cour, jardin, pompe et autres servitudes.

S'adresser à M. BOURGEON, propriétaire, même rue. (421)

Samedi, il a été perdu un PETIT CHIEN COUCHANT, de race anglaise, poil blanc, marqué de taches noires, la tête noire et blanche, les oreilles noires, à courte queue.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve FERMÉ, à Dampierre.

Il y aura récompense. (422)

#### A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLES ÉCURIES, pouvant contenir six chevaux. — REMISE et PIED-A-TERRÉ, le tout en face de la Sous-Préfecture.

S'adresser au bureau du journal.

#### A VENDRE

Une MAISON (*Café-Saumurois*), aise rue Saint-Nicolas, n° 3.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

#### Compagnie Parisienne,

Rue de la Tonnelles, près la place Saint-Pierre.

M. BIZERAY, marchand de nouveautés, demande un JEUNE HOMME voulant apprendre le commerce.

#### POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (419)

Le moins cher de tous les Grands Journaux de Paris.

## L'OPINION NATIONALE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN,

48 francs par an au lieu de 64,

Paraissant tous les jours (format de la Presse).

Rédacteur en chef, M. A. GUÉBOULD, ancien rédacteur en chef de la Presse.

Représentant, à Saumur, M. MILON, libraire, chargé de recevoir les abonnements et les annonces. (407)

## LE BANDAGE A RÉGULATEUR

pour la guérison radicale des hernies et descentes, ne se trouve que chez l'inventeur, BIONDETTI DE THOMIS, breveté s. g. d. g., qui a obtenu huit médailles aux Expositions, pour la supériorité de ses Bandages. Nouveau modèle de *Suspensoirs*. Bas élastiques pour la guérison des varices. Pour toutes demandes, s'adresser directement à l'inventeur, rue Vivienne, 48, Paris. (367)

## REVUE DE L'ANJOU

ET

## DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 16 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855 et aux Expositions de Dijon et de Toulouse 1858.

## BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 46, A PARIS.

Seul dépôt, à Saumur, chez MM. ROY frères, couteliers et bandagistes.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — MM. Roy se chargent de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

Prix modérés.

(356)